



# L'heure juste

Vol. 13, no 7 – 30 Octobre 2006



**Le point de vue**  
du directeur

*« Pour avoir les résultats que vous n'avez jamais eus, il faut faire ce que vous n'avez jamais fait »*

C'est avec cette citation que j'ai salué les nominés à la dernière Soirée de l'excellence et du partenariat. Pour moi, ces femmes et ces hommes, qu'ils soient membres du Service ou fassent partie de nos partenaires, ont bien saisi le sens de ces paroles. Et je les en félicite de nouveau. Pour donner suite au sens de cette citation, nous allons assister, au cours des prochaines semaines, à la mise en place de plusieurs nouveaux projets qui me tiennent particulièrement à cœur. Des projets qui tranquillement vont influencer notre service, nos manières de faire et de voir. Rappelez-vous alors ces paroles, et engagez-vous à les incarner!

Car le conseil de direction du Service s'engage pour sa part à mettre cette maxime de l'avant et à la faire vivre le plus possible, et ce, à tous les échelons de notre organisation. Pour les membres du conseil, il est clair que si on affronte les défis de demain avec les méthodes d'hier, nous nous retrouverons avec les problèmes d'aujourd'hui.

Mais faire autrement ne veut certainement pas dire remettre en question ou rejeter tout ce que nous avons fait dans le passé. Les 10 dernières années, notamment, nous ont permis de mettre en place de bonnes choses, qui nous ont permis de rendre un service hors pair à la population montréalaise. Mais notre modèle de police montréalais doit être mené jusqu'à sa conclusion logique si nous voulons que vous tous, policières, policiers, employés civils, cadres, puissiez vous réaliser pleinement.

D'ailleurs, j'aimerais faire un petit clin d'œil au passé et remettre au goût du jour le « Trophée du directeur ».

## Un peu d'histoire

Il y a quelques années, un groupe de policiers proposait un défi aux diverses sections et unités du Service : s'emparer du Trophée du directeur... Une tradition qui nous vient de l'armée. Vous vous en souvenez certainement!

En relançant la formule, je vous propose de faire des Indiana Jones de vous-mêmes... Qui réussira le premier à s'emparer du Trophée du directeur, bien installé à mon bureau du 9<sup>e</sup> étage du QG? Voilà, le nouveau défi est lancé!

*Yvan Desbois*

(Voir les règles de base, à la page 2)

## Vérification des antécédents judiciaires Une nouvelle équipe voit le jour

par Sylvie Bujold



L'équipe du Module de vérification des antécédents à votre service! Malheureusement, des contraintes logistiques ont empêché les 32 préposés à l'information policière de se joindre à leurs collègues au moment de prendre la photo.

Un nouveau module a vu le jour récemment : le Module de vérification des antécédents judiciaires. Depuis le 25 septembre, sa mission est de gérer l'ensemble des protocoles d'ententes de notre territoire, ainsi que les demandes de vérification des antécédents judiciaires des personnes œuvrant auprès d'une clientèle vulnérable. Ce nouveau module fait partie de la Section Information Policière et Archivage (SIPA).

Son équipe est composée d'une dizaine de personnes : une responsable, des agents enquêteurs, un agent de vérification, des agents de bureau et des préposés à l'information policière. Cette équipe, exclusivement dédiée à ce travail, deviendra source d'expertise conseil en la matière.

Depuis le premier septembre, le Module est en mesure de répondre à sa nouvelle clientèle en provenance du milieu scolaire, en vertu des nouvelles dispositions de la Loi 106. Cette loi vient modifier la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur l'enseignement privé (L.Q., 2005, chapitre 16).

## Un changement attendu

Pour les agents sociocommunautaires, la création de ce nouveau module est une **très bonne nouvelle**. Ils sont libérés du fardeau de la gestion des demandes (on parle d'environ 1 500 organismes sur l'île de Montréal) ainsi que du traitement des nombreux formulaires qui l'accompagnent. Il y a un certain temps déjà que les agents sociocommunautaires souhaitaient être libérés de cette tâche pour se consacrer à leur travail de prévention dans leurs postes de quartier.

Vous désirez rejoindre l'équipe du Module de vérification des antécédents? Vous pouvez écrire au 944, rue St-Paul Ouest (H3C 1M8) ou composer le numéro unique du service client (514 280-0002). La responsable du Module, **M<sup>me</sup> Sylvie Bujold**, sera également heureuse de s'entretenir avec vous au 514-280-0034.



**Agent 0.08**

Acteurs  
de soutien  
recherchés pour  
une soirée de  
télé-réalité

Voir en page 3

# Adresse: habileté physique ou intellectuelle ou renseignement indispensable

## Auriez-vous démissionné sans le savoir?

Collègue X se change au vestiaire tout en maugréant sur un problème qui n'est toujours pas réglé, et ce, malgré un comité chargé d'étudier des solutions, auquel il a tenu à participer. Un autre collègue du comité l'interpelle: «Tu es mal placé pour critiquer. Tu n'as même pas jugé bon te présenter à la dernière rencontre où les solutions n'ont pu être adoptées faute de quorum.» Mais collègue X n'a jamais reçu sa lettre de convocation...

Monsieur *Téméraire-au-volant* est intercepté pour la deuxième fois en quelques jours pour avoir contrevenu à un règlement de la circulation. Il est incapable de produire son certificat d'immatriculation et doit en supporter les conséquences. Le premier policier à l'avoir intercepté a omis de lui rendre son certificat et le lui a retourné par la poste à une adresse inexistante, en intervertissant simplement des chiffres (12254 au lieu de 12524).

Une lettre est envoyée à un employé qui a omis de se présenter à une rencontre de retour au travail. À défaut de communiquer avec un responsable sous huit jours, il sera considéré comme ayant démissionné de son emploi. Mais l'employé n'a jamais reçu cette lettre...

Le commandant d'un poste de quartier désire souligner le bon travail d'un brigadier scolaire, qui ne recevra jamais sa lettre de remerciements parce qu'on a omis de mentionner le numéro d'appartement et les deux premiers chiffres du code postal sur l'enveloppe.

**Qu'ont en commun ces différentes situations? D'abord, le fait qu'elles impliquent toutes un document qui n'a pu être livré par Postes Canada, parce qu'il était mal adressé, insuffisamment affranchi, non réclamé ou pour toute autre raison. Puis ensuite, l'imprécision des coordonnées de l'expéditeur ou du destinataire du document en question.**

Avez-vous déjà remarqué que la seule adresse de retour imprimée à figurer sur les enveloppes du Service destinées au courrier externe est celle du Quartier général? En conséquence, si l'expéditeur ne prend pas la peine d'indiquer son nom ou son unité d'appartenance, chaque envoi qui ne peut être livré par Postes Canada se retrouve inévitablement, parfois après de longs délais, à la Direction du service, qui doit y donner suite.

Quelquefois, les conséquences de ces erreurs et de ces délais peuvent être lourdes pour les personnes concernées. Au-delà de notre responsabilité et de notre professionnalisme individuel, elles pourraient parfois même écorcher la réputation du Service. Parmi les envois traités à la Direction, il y a eu des *Réponses à la demande de vérification des dossiers de police*, des cartes de résident permanent, des passeports, des procès-verbaux de saisie de véhicule routier, des convocations de candidats à des postes offerts, etc.

Parfois, les employées de la Direction du service, parviennent à retracer l'expéditeur qui a pris le soin de joindre une carte professionnelle ou une lettre à son envoi. Elles lui retournent donc le document en tentant de le sensibiliser à l'importance de vérifier l'adresse d'expédition et d'inscrire une adresse de retour plus précise. Cette initiative a d'ailleurs permis de réduire d'une cinquantaine à environ cinq par semaine le nombre des retours à la Direction.



Malheureusement, dans de trop nombreux cas, il est tout à fait impossible de trouver l'expéditeur, alors que certaines des échéances précisées sont déjà dépassées. Des documents aussi «sensibles» que des cartes d'identité sont simplement mis sous enveloppe sans aucune carte professionnelle. Des démarches, parfois longues, parfois courtes, doivent donc être entreprises pour localiser le destinataire ou pour acheminer les documents à une autorité responsable (par exemple, rechercher l'adresse d'une mission diplomatique où expédier un passeport étranger lorsque le pays d'origine n'en a aucune à Montréal). De plus, on doit sans cesse acquitter des frais d'expédition pour du courrier interne sous enveloppe régulière, qui se retrouve dans le courrier externe avec seulement le nom du destinataire et de son unité.

Ah! Si chacun était plus vigilant et si on pouvait trouver des solutions faciles afin que les expéditeurs et leurs unités s'identifient! Quel beau cadeau ce serait pour les employées de la Direction qui, cette année, risqueraient moins de retrouver sur leur bureau les innombrables bons vœux des Fêtes adressés inadéquatement. Pensez-y donc, puisqu'au fond, c'est à l'avantage de chacun, n'est-ce pas?

MERCI D'APPOSER **VOTRE ÉTIQUETTE DE RETOUR IDENTIFIANT VOTRE SECTION** LA PROCHAINE FOIS AFIN D'ÉVITER DES DÉLAIS INUTILES DANS LE TRAITEMENT DU COURRIER. La Direction.

## Règles de base

- le Trophée du directeur ne peut être «**emprunté**» que par un groupe identifié du Service (par exemple une unité, un module ou une section) et non par un individu;
- le nouveau «**gardien**» du Trophée du directeur a plusieurs obligations une fois son «**exploit**» accompli:
  - aviser les responsables de *L'heure juste*, afin de vous identifier comme nouveau «**gardien**» du trophée et permettre à d'autres groupes de préparer leur plan;
  - faire graver la plaque déjà fournie avec les informations suivantes: date et nom du groupe à qui vous avez «**emprunté**» le trophée;
  - à l'intérieur, vous trouverez un objet appartenant au «**gardien**» à qui vous avez «**emprunté**» le trophée. Vous pouvez le conserver, MAIS devez le remplacer par un autre objet représentant votre groupe;
  - un cadenas à combinaison garde l'accès du trophée, la combinaison, changée par chaque «**emprunteur**», devra être trouvée en résolvant une énigme élaborée par chaque «**gardien**», qui devra l'inscrire sur le couvercle extérieur du trophée.

Voilà, la tradition est relancée! À vous de vous mettre en chasse pour relever le défi. Le trophée est présentement dans le bureau du Directeur. À quoi ressemble-t-il? À vous de le découvrir... Qui sera le premier «**emprunteur**»?



# 393-1133...

Ce numéro vous dit quelque chose...

Et pour cause: ce numéro apparaît sur toutes les autos-patrouille du SPVM. Il figure aussi maintenant sur les rubans oranges qui délimitent nos scènes de crime et sur les bracelets «Moi, je choisis un bon gang».



## Pourquoi ?

Parce que ce numéro c'est celui d'Info-Crime, un partenaire privilégié du SPVM depuis bientôt vingt ans. Un partenaire dont les principaux objectifs épousent les nôtres et sont un exemple concret de coproduction de sécurité impliquant les citoyens. Info-Crime Montréal veut améliorer la qualité de vie des Montréalais en les encourageant à aider les policiers à lutter contre la criminalité.

Mais connaissez-vous bien Info-Crime et pensez-vous à y recourir régulièrement ?

## Info-Crime est efficace

Lorsqu'un citoyen est victime ou témoin d'un acte criminel ou d'une situation problématique, il peut être trop ébranlé pour se rappeler certains détails. Ils lui reviendront beaucoup plus tard, lui sembleront peut-être anodins, et il hésitera à déranger les policiers pour en faire part. Sans compter que les horaires en rotation, ne lui permettront pas de rejoindre «ses» policiers au moment où il pense à parler. Parfois aussi, un témoin est réticent à se manifester, soit par crainte de représailles ou parce qu'il ne veut pas être ensuite obligé d'aller témoigner à la Cour. Info-Crime lui offre à la fois une plus grande flexibilité et une garantie d'anonymat.

## Info-Crime aide les postes de quartier

Bien sûr, le partenariat d'Info-Crime avec les médias autorise une grande visibilité et permet de solutionner des crimes fortement médiatisés, tels que le vandalisme effectué par des employés de Vidéotron en situation de conflit ouvrier, qui a privé de nombreux clients de leurs services de câblodistribution et d'Internet, ou la récupération d'une toile de grande valeur. Mais le recours à l'Info-Crime par les citoyens ne se limite pas à des crimes de grande envergure.

## Des exemples ?

Des observations sur la non fréquentation scolaire d'une fillette, transmises par un voisin à Info-Crime, ont permis aux policiers du quartier de localiser une jeune fille enlevée.

## Poste de quartier 21

En mai 2006, les agents **Shawn Dumberry Kemp** et **Charles Lavallée**, du Poste de quartier 21, ont pu localiser et mettre en état d'arrestation deux suspects de vol qualifié dont la photo avait été publiée dans le Journal de Montréal à l'initiative d'Info-Crime. Un citoyen qui les avait sous les yeux a contacté Info-Crime, puis le poste de quartier 21, pour dire où se trouvaient les suspects recherchés et la photo a aidé les agents à les identifier rapidement.



Le mois dernier, les agents **Paul Di Tota** et **Jessica Lalonde-Richard**, également du Poste de quartier 21, ont pu procéder à l'arrestation d'un homme en liberté illégale depuis trois ans après qu'il ait été reconnu par un citoyen d'après une photo publiée par Info-Crime sur le Canal Illico.

## Poste de quartier 35

Encore le mois dernier, le sergent **Mario Pietrangelo**, les agents **Yves Desjardins**, **Patrice Boucher**, **Joannie Carmel**, **Jacinthe Joly**, **Andrew Green**, **Éric**



**Gosselin, Anne-Marie Tremblay Quélleville, Francis Dumont** et **Patrick Bayard**, du Poste de quartier 35 et du Groupe d'intervention du Nord, ont arrêté un autre individu recherché pour liberté illégale grâce à des informations fournies à Info-Crime par un citoyen.

## Et vous, pensez-vous à l'aide qu'Info-Crime peut vous apporter ?

Vous connaissez Info-Crime, vous connaissez le numéro d'Info-Crime et vous tenez peut-être pour acquis que les citoyens y recourront spontanément au besoin. Mais ce n'est pas automatiquement le cas. Acquisez le réflexe, lorsque vous intervenez, de mentionner plus systématiquement à vos interlocuteurs qu'ils peuvent fournir des informations supplémentaires, en toute confidentialité, si des détails leur reviennent en mémoire. Inscrivez le numéro d'Info-Crime sur la carte professionnelle que vous leur remettez. Ces simples gestes pourraient vous fournir des renseignements parfois fort utiles à la résolution de problèmes de votre quartier.

## Info-Crime a vingt ans

Il y aura vingt ans cette année qu'Info-Crime collabore avec le SPVM. Le plus beau cadeau qu'on pourrait faire à ce partenaire, et à nous, c'est de lui donner davantage de travail, en incitant les citoyens à y recourir.

## Avis de recherche

par Taiko (propos recueillis et interprétés par Marie-France Drolet, maître-chien)



Wouf! (Bonjour!) Je suis **Taiko**, un jeune berger allemand de 8 semaines. Je suis la toute dernière recrue de l'Escouade canine. Mon avenir est prometteur: quand je serai grand, je serai un chien policier. Mais d'ici là, je serai placé en famille d'accueil. Les rôles de cette famille volontaire et dévouée se résument à me socialiser le plus possible dans des milieux différents, ainsi qu'à jouer avec moi. Ma nourriture, mes soins vétérinaires, mes articles personnels et tous mes jouets sont fournis. La famille est parrainée par un maître-chien d'expérience qui lui prodigue ses conseils tout au long de mon développement. Alors si vous êtes intéressé à vivre cette expérience, vous êtes invité à faire parvenir vos coordonnées à l'Escouade, par courrier interne, à l'attention du lieutenant **Marc Charbonneau** (c'est le patron de l'agent sénior **Yves Marcoux**, qui a bien voulu prendre la pose avec moi).

En ce qui me concerne, je serai déjà adopté (non mais

regardez-moi la binette... ir-ré-sis-ti-ble!), mais d'autres chiots viendront me voler la vedette et pourraient alors se retrouver chez vous!!!

## Acteurs de soutien recherchés pour une soirée de télé-réalité

Les productions NR inc. préparent la sortie de leur prochaine émission de télé-réalité mettant en vedette, dans les rôles principaux, le directeur **Yvan Delorme** et **Nez rouge**.

« *Opération 21 : Code rouge* » sera diffusée lors d'une Soirée spéciale, superbement organisée, qui aura lieu le vendredi 15 décembre 2006.

Elle nous fera connaître l'histoire de l'agent 0.08 des services secrets du SPVM qui, depuis 21 ans, a pour mission de contrer l'alcool au volant et qui, cette année, doit aider l'agent Nez rouge à combattre ultimement cette menace persistante.

Les productions NR inc. sont à la recherche d'acteurs de soutien pour tenir les rôles des chauffeurs, des partenaires et des escortes.

Pour de plus amples renseignements sur ces rôles de soutien, n'hésitez pas à communiquer avec la responsable de l'agence de casting DSRC, **Nathalie Valois**, au 514 280-2314 ou encore en consultant le site intranet de la DSRC (Consultation de documents)



# Compte-rendu d'une semaine enrichissante, valorisante, touchante et motivante:

« *Beaux, Jeunes et Forts... à l'Académie de police* »



par Cynthia Roussel et Carole Racette

En juin dernier avait lieu le coup d'envoi de la deuxième édition du camp de jour « *Beaux, Jeunes et Forts à l'Académie de police* ». Quarante jeunes âgés de 10 à 12 ans, issus de communautés ethnoculturelles, ont participé à différentes activités récréatives, éducatives et dynamiques: entre autres, une chasse au trésor au Quartier Général, une initiation à l'escalade et aux arts martiaux, un entraînement au Centre Canadien Grenadier Guards comme futur policier, un cours de secouriste averti en vue d'obtenir une certification. Accompagnés d'une équipe de policiers-animateurs, ces jeunes policiers en herbe ont aussi été sensibilisés à différents sujets touchant la délinquance juvénile (intimidation, gang de rue, etc).

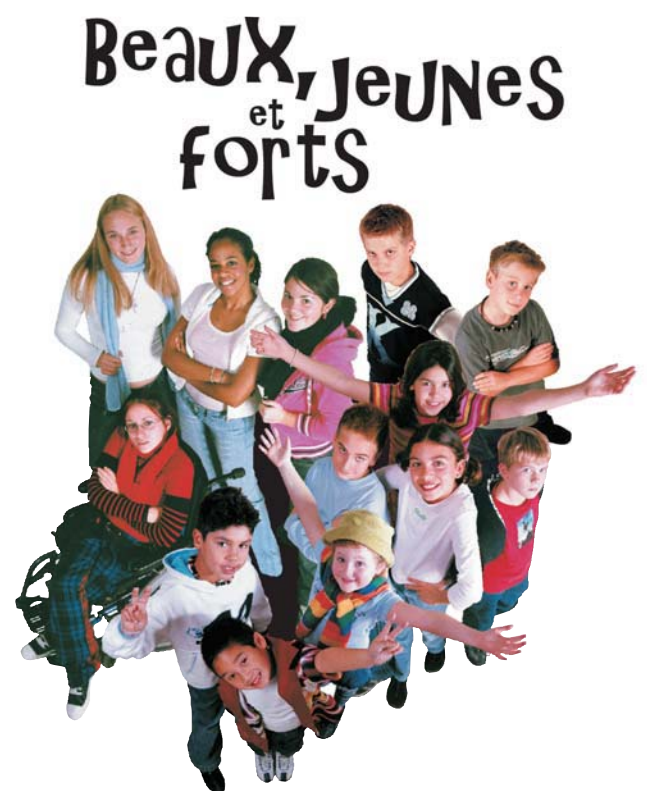
L'objectif principal de ce projet étant de créer un rapprochement entre les policiers et les jeunes, on pouvait parfois voir le regard complice et attentif d'un policier-animateur à l'écoute d'un jeune ayant besoin de ce moment privilégié. D'ailleurs, lors de la rencontre de rétroaction, un de ces policiers mentionnait: « *Je voudrais parler avec vous de cette semaine forte en émotions, car ni mes amis, ni mes collègues actuels ou même les membres de ma famille ne peuvent comprendre ce que j'ai vécu lors de ce camp, vous seuls le savez vraiment, puisque vous l'avez vécu aussi.* »

D'ailleurs, plusieurs policiers ont souligné que cette expérience a été très enrichissante, valorisante, touchante et motivante. Tous ont été unanimes à dire qu'ils ont pu faire une différence dans la perception que les jeunes avaient du travail policier.

Quant aux jeunes, ils ont grandement apprécié leur semaine. On peut résumer de la façon suivante leurs commentaires sur leur relation avec les policiers-animateurs: « *les policiers sont très gentils, super cool... Je veux vous revoir parce que je vous adore!* ».

De toute évidence, ce stage a été une expérience inoubliable, à la hauteur de nos attentes et de nos objectifs en tant qu'organisatrices de l'événement pour la Section des stratégies d'actions avec la communauté.

Merci à tous et bien sûr à l'an prochain!



## DES OUTILS POUR VOUS

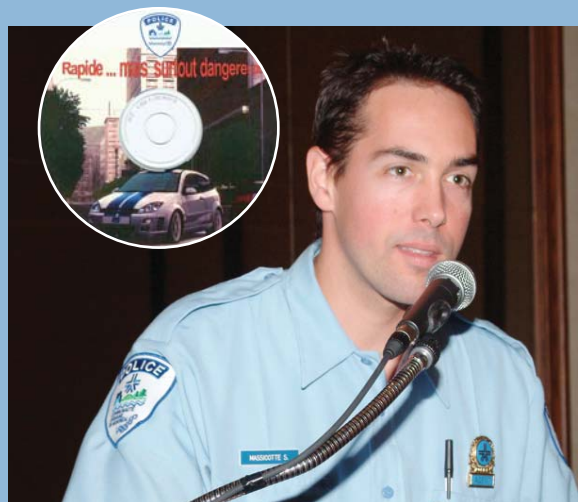
# « Rapide... mais surtout dangereux » : un outil où la fiction rejoint la réalité...

par Steve Massicotte et Anne Hallée

À bord du bolide de ses rêves, Éric, 17 ans, dérape alors qu'il circule à 100 km/h dans une zone de 50 km/h. Au volant d'un véhicule volé, en compagnie de deux mineurs, David, 18 ans, frappe un lampadaire au moment où il tente de fuir les policiers qui l'ont intercepté. Dans les deux cas, l'impact est violent, voire même fatal.

S'inspirant de faits vécus, ces mises en situation ne sont qu'un aperçu de ce que l'outil « *Rapide mais surtout dangereux* » propose aux patrouilleurs et aux agents sociocommunautaires pour sensibiliser les jeunes conducteurs et passagers aux dangers liés à la vitesse au volant, à la prise de risques et à la conduite avec la capacité affaiblie.

Développée par la Section intervention jeunesse et prévention (SIJP) du Service à la communauté de la région Est, cette présentation en format *Powerpoint* mise également sur des vidéos chocs conçues par la



Steve Massicotte, agent préventionniste à la SIJP de la région Est, a présenté et distribué l'outil « *Rapide mais surtout dangereux* » lors du Forum des agents sociocommunautaires qui s'est tenu les 27 et 28 septembre derniers.

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) ainsi que des vidéoclips des groupes *Simple Plan* et *Orange* pour déclencher la réflexion et la discussion auprès des jeunes âgés de 12 à 24 ans.

Comme l'explique Claude Charlebois, commandant de la SIJP de la région Est : « *En produisant cet outil, nous souhaitons aider les policiers à animer des activités de sensibilisation pour responsabiliser les jeunes face à leurs comportements, les amener à réduire leur vitesse ou à refuser de monter à bord d'un véhicule volé ou dont le conducteur ne détient pas de permis de conduire, par exemple.* ».

Pour sa part, le concepteur de la présentation, Steve Massicotte, agent préventionniste à la SIJP de la région Est, souligne que : « *Nous avons élaboré les mises en situation de façon à ce qu'elles interpellent les jeunes en suscitant un questionnement et en insistant sur des facteurs susceptibles de les faire changer de comportement comme la possibilité de voir un ami décéder ou de devenir soi-même handicapé à la suite d'un accident de la route.* ». À cet égard, la SIJP de la région Est tient à remercier les représentants de la Division de la sécurité routière et de la circulation, de la Section des communications corporatives du SPVM et de la SAAQ qui lui ont grandement facilité la tâche.

## Douze protocoles de collaboration pour des interventions rapides et efficaces auprès des jeunes

par Anne Hallée

Les policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ainsi que les intervenants des Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU) et des Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw (CJFB) disposent désormais de douze protocoles pour faciliter la collaboration entre eux et augmenter l'efficacité de leurs interventions auprès de la clientèle jeunesse.

En effet, nos trois organismes ont revu et harmonisé les protocoles existants en vue d'unifier leurs façons de faire ainsi que d'assurer un traitement uniforme pour l'ensemble des communautés francophone, anglophone et allophone de l'Île de Montréal.

Ils en ont également élaboré de nouveaux en intégrant le protocole de collaboration portant sur les jeunes en fugue avec l'organisme *Le bon Dieu dans la rue* et l'entente multisectorielle provinciale relative aux enfants victimes d'abus sexuels et de mauvais traitements physiques.

Au quotidien, l'application de ces protocoles améliorera la transmission de l'information et la connaissance des démarches d'enquête, ce qui permettra aux policiers et aux intervenants des centres jeunesse d'agir encore plus rapidement et de façon mieux coordonnée. Ils pourront ainsi réduire davantage les risques

pour les jeunes de se mettre en danger ou de commettre des méfaits.

« Cette concertation mieux éclairée sera bénéfique pour plusieurs dossiers dont celui de la lutte que nous menons aux gangs de rue. De plus, les ententes ouvriront la porte au travail de prévention que le SPVM souhaite réaliser auprès des jeunes », précise monsieur **Claude Charlebois**, commandant à la Section intervention jeunesse et prévention du Service à la communauté de la région Est du SPVM, qui a supervisé la révision des protocoles avec des représentants des CJM – IU et des CJFB.

Vous trouverez les protocoles de collaboration ci-dessous dans l'intranet du SPVM, à l'adresse suivante :

### Consultation de documents – Protocoles.

- Sur les plaintes transmises aux policiers par le personnel du CJM-IU et CJFB (cheminement d'une plainte).
- Sur les modalités d'enquêtes sur les sites du CJM-IU et CJFB.
- Sur la collaboration en cas d'évasion ou de liberté illégale.
- Sur la collaboration en cas de fugue ou de disparition d'un jeune.
- Sur l'accès, la transmission et l'utilisation de renseignements personnels dans le cadre des interventions relatives au phénomène des gangs criminalisés.
- Sur la collaboration lors de la transmission d'objets saisis (biens illégaux saisis).
- Sur la détention et l'hébergement en urgence des jeunes en provenance de l'extérieur interpellés sur le territoire du SPVM.
- Sur le prélèvement d'empreintes génétiques.
- Sur les jeunes en fugue : Le Bunker, CJM-IU, SPVM.
- Sur l'application des conditions de surveillance dans la collectivité et l'exécution des mandats d'arrestation émis par les directeurs provinciaux.
- Sur l'accompagnement par des policiers dans le cadre d'interventions qui présentent des risques pour la sécurité du personnel du CJM ou des CJFB.
- Dans les situations réclamant une intervention policière.



Le 22 juin 2006, messieurs **Yvan Delorme**, directeur du SPVM, **Jean-Pierre Duplantie**, directeur général des CJM-IU et **Michael Udy**, directeur général des CJFB, ont signé 12 protocoles de collaboration, avec une grande fierté de l'excellent travail accompli par les représentants de leur organisation respective.

## DES OUTILS POUR VOUS

« Objectif Cyber branché »

# Trousse d'information sur le « Cyberespace »

par Cynthia Roussel

Devant l'ampleur du phénomène, le Service de police de la Ville de Montréal et la Sûreté du Québec croient qu'il est primordial de mettre en place des stratégies de communication et de prévention, afin de sensibiliser leurs clientèles internes et externes sur les risques de la navigation sur Internet et sur les comportements à adopter pour naviguer en toute sécurité. Afin d'atteindre ces objectifs, ils ont donc décidé de travailler en étroite collaboration afin de créer une trousse d'information « Objectif Cyber Branché ».

Cette trousse d'information cherche à sensibiliser tous les policiers concernés par le « Cyberespace » ainsi que ceux qui travaillent auprès de la clientèle jeunesse (enfants de 6 à 9 ans, enfants de 10 à 12 ans et adolescents de 13 à 17 ans), des parents et des intervenants. Elle a d'ailleurs été présentée à l'ensemble des agents sociocommunautaires des postes de quartier par l'agent **Cynthia Roussel**, de la Section des stratégies d'actions avec la communauté, lors du Forum sur la prévention le 28 septembre dernier.



La trousse contient des fiches d'information sur les infractions criminelles, sur les rôles du premier intervenant et sur la procédure d'identification de l'adresse IP. Elle contient également des fiches thématiques

expliquant différentes problématiques de l'utilisation de l'Internet, une foire aux questions, ainsi que des programmes de prévention. On y retrouve de plus des conseils et des ressources pour une navigation sécuritaire.

La trousse sera disponible sur les sites intranet du SPVM et de la SQ. La trousse « Objectif Cyber branché » se veut facile d'utilisation et évolutive. Au fil du temps, elle s'enrichira de nouveaux renseignements, de nouveaux programmes et de nouveaux outils.



# Le Bonusvirus se nourrit de chaleur humaine!...

Une conclusion qui s'est imposée, de soi, le 4 octobre dernier, alors que des partenaires et des membres du SPVM se retrouvaient, au Lion d'Or, *Sur les ailes de l'excellence*, pour célébrer les finalistes et lauréats de l'édition 2006 des Prix d'excellence et de partenariat.

Dans une atmosphère entraînante, entretenue par la prestation de la chanteuse Rachelle, les participants, promoteurs, candidats et membres de la Direction, réunis autour de tables identifiées par des œuvres de Léonard De Vinci, ont chaleureusement accueilli les finalistes et lauréats, présentés

par une réincarnation de la Joconde, l'agent **Jocelyne Millette**, de la Division de la sécurité routière et de la circulation. Vous pouvez mieux connaître chacun des finalistes sur l'intranet du Service, sous l'onglet Consultation de documents \ Communications \ Communications aux employés \ Finalistes de l'excellence et du partenariat 2006.

Un des moments les plus touchants de la soirée a été la remise à l'assistant-directeur **Pierre-Paul Pichette**, du Service des opérations corporatives, d'une Citation de reconnaissance du directeur, dont

l'attribution avait été préparée dans le plus grand secret, pour réserver la surprise à ce travailleur acharné qui finit toujours par tout savoir... L'assistance lui a servi une très sincère ovation, dont il gardera sûrement le souvenir longtemps!

Vous aimeriez faire vivre des moments aussi inoubliables à des collègues que vous admirez ou des partenaires exceptionnels? Pensez à soumettre leur candidature à l'un ou l'autre des Prix d'excellence ou de partenariat. Vous pourrez constater par vous-même que le Bonusvirus se nourrit de chaleur humaine!

## Citations de reconnaissance du directeur



M. RODGER BRULOTTE, M. ANDRÉ BERNARD  
ET M. PIERRE-PAUL PICHETTE

## Prix de partenariat

ORGANISATION À BUT NON LUCRATIF



THÉÂTRE PARMÉNOV  
CARL LAFONTAINE  
directeur du développement

ORGANISATION PUBLIQUE,  
PARAPUBLIQUE OU PRIVÉE

APSAM



CHARLES PLAÏTE, conseiller  
PATRICK VINCENT, conseiller

## Prix d'excellence

IMPLICATION SOCIALE



DENIS PÉRIÉ, sergent  
GROUPE BÉNÉVOLE DU TRANSPORT D'ORGANES

HOMMAGE À LA PERSONNALITÉ



LOUISE VACHON, secrétaire

ENGAGEMENT



MARIO VENDETTOLI, sergent

ENGAGEMENT ET ACTION  
PROLONGÉE - ÉQUIPE



SYLVAIN LEMAY, inspecteur, ÉRIC KISS, sergent,  
MAHON VOULIGNY ET MARYSE PRIMEAU, agents

ACTION PROLONGÉE



EVELY GUERCY, agent

ACTION PONCTUELLE



RICHARD CLÉMENT, GILLES LAVOIER  
ET GREGORY ROCHELEVEQUE, agents

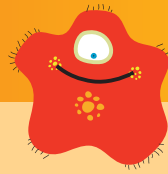


Tous on passé une agréable soirée grâce...



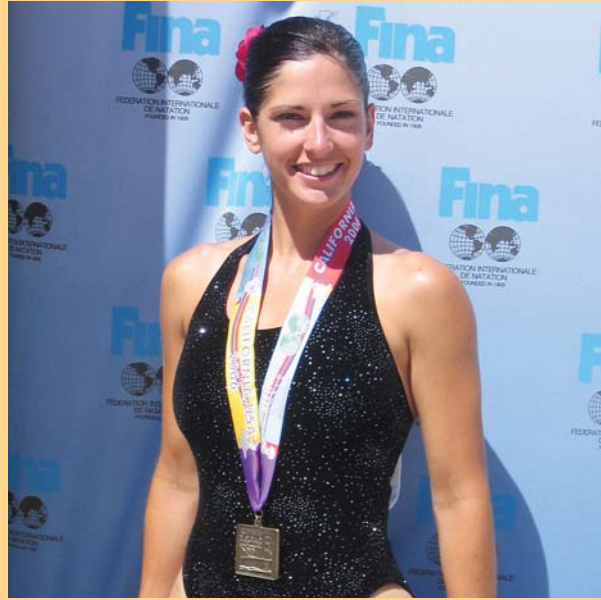
à l'animation de Jocelyne Millette et... à la prestation musicale de Rachelle





## Les membres du Poste de quartier 25 saluent une collègue qui ne manque pas de souffle

En juillet 2005, le SPVM s'est démarqué par la qualité de son accueil lors des championnats mondiaux de natation de la FINA. Du 10 au 17 août 2006, c'était au tour de San Francisco de recevoir le Championnat mondial des maîtres de la FINA. Cette fois, c'est une policière du Poste de quartier 25 du SPVM qui s'est distinguée en participant à une compétition de nage synchronisée opposant les 15 meilleures équipes du monde de la catégorie des 20 à 34 ans. L'agent **Annie Arsenault**, du Poste de quartier 25, et son équipe ont mérité la médaille d'or. Ses collègues savent qu'elle a consacré beaucoup de temps à son entraînement et considèrent qu'aujourd'hui, elle est récompensée à sa juste valeur. Ils en sont très fiers et nous joignons nos félicitations aux leurs!

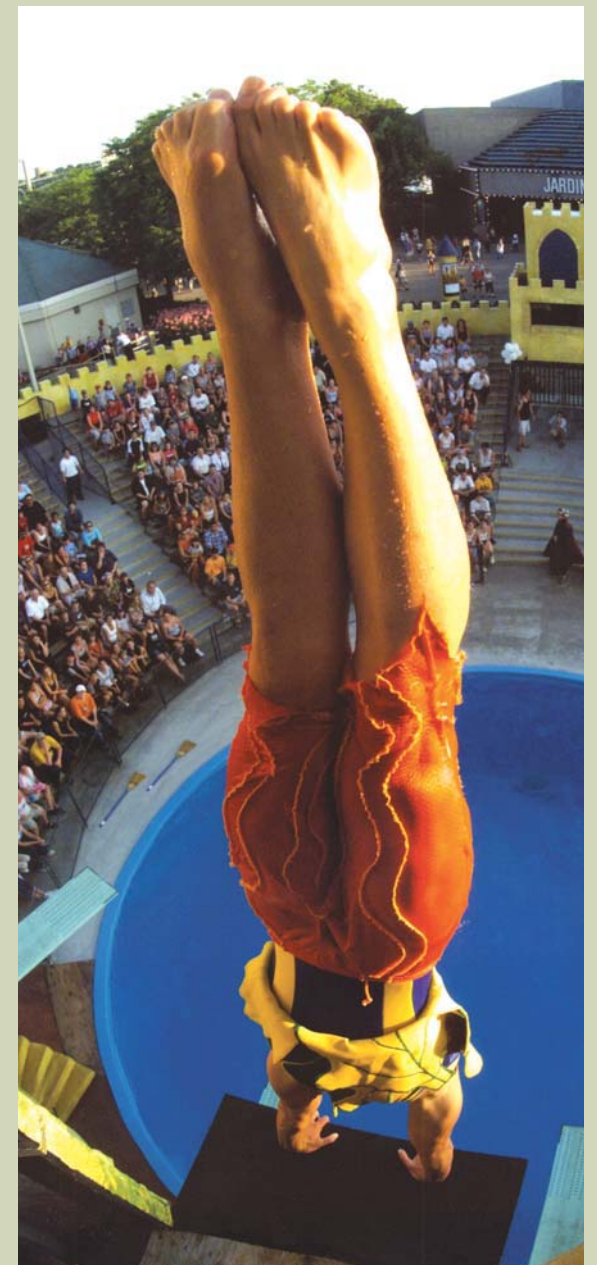


## LE RELATIONNISTE FURETEUR

### À vous donner le vertige

par Olivier Lapointe, du groupe 2

Est-ce un oiseau? Est-ce un avion? Non, il s'agit de Benoît Boisselle qui s'élanche d'un tremplin de près de trente mètres de hauteur pour atterrir dans un bassin de tout juste quatre mètres de profondeur. C'est que notre collègue du Poste de quartier 4 est, en dehors de ses heures de travail au SPVM, plongeur de haute voltige. Il fait le bonheur des visiteurs de La Ronde qui viennent admirer ses prouesses depuis plusieurs années lors de spectacles présentés par *Les productions haut vol*. Il y aurait tout au plus une cinquantaine de personnes au monde capables d'effectuer de telles cabrioles. Benoît fait facilement un parallèle entre ses deux emplois, qui peuvent pourtant paraître très différents à première vue: «*Le travail de patrouilleur, tout comme celui de plongeur de haute voltige, comporte des risques et me pousse à me surpasser. Le stress ressenti lors d'un plongeon et celui d'un appel de priorité 1 sont très semblables*». D'accord Benoît, nous comprenons ta comparaison mais, si tu nous laisses le choix, nous allons préférer aller répondre à l'appel de prio1!



L'agent **Benoît Boisselle**, du groupe 2 au Poste de quartier 4

## MODULE DE LIAISON DE LA COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CRIMINELLE ET PÉNALE

### Enfin de nouveaux locaux!

par le commandant Jérôme Morissette

Le 26 septembre 2006 avait lieu l'ouverture officielle des locaux du Module de liaison de la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale de Montréal. Une soixantaine de personnes ont assisté à l'inauguration qui s'est déroulée en présence de la direction du SPVM et de nombreux partenaires.

Ces nouveaux locaux comptent plus de 900 pi<sup>2</sup>, une superficie presque trois fois plus grande que celle des anciens. Ces locaux étaient attendus depuis plusieurs années par les employés qui y travaillent et on peut parler d'une réalisation exemplaire en termes d'efforts consentis à ce projet.

Le SPVM se dote ainsi d'un outil supplémentaire dans le but de continuer à offrir un service de plus en plus efficace, tant aux partenaires internes qu'externes. Pour leur part, les personnes qui y travaillent sont encore plus motivées et démontrent une envie évidente de satisfaire les besoins des personnes qui requièrent l'expertise de leur unité de soutien.



# Les formations 101 de la SSAC



Il paraît que...!

## Formation 101 sur le Judaïsme

par Herman Deparice-Okomba, SSAC

Au Québec, selon le recensement de 2001, la communauté juive est estimée à 82 450 personnes, dont neuf personnes sur dix (88,9 %) vivent dans la région de Montréal. La première famille juive venue s'établir au Québec est arrivée après la Conquête en 1760.

Cette communauté a subi sa part de préjugés et de mythes. En effet, vous avez probablement déjà entendu des préjugés ou stéréotypes tels : tu es juif, donc tu es riche ; les juifs aiment l'argent ; parce qu'ils sont le peuple élu, les juifs ont un complexe de supériorité ; l'antisémitisme n'existe que parce que les juifs ne s'intègrent jamais complètement, etc. Il s'agit là d'attitudes xénophobes et incompatibles avec nos valeurs. Pourtant, l'histoire de la communauté juive nous rappelle la nécessité de prendre nos distances avec les préjugés.

D'ailleurs, un des mythes très répandus est qu'il n'est pas possible de se convertir au judaïsme. La vérité est qu'une personne est considérée juive si elle est née d'une mère juive ou convertie en accord avec

la loi juive. Toutefois, les rabbins exigent une forte motivation et une adhésion sincère à la Torah chez ceux qui désirent se convertir.

Cela dit, le judaïsme a été fondé selon la Bible par Abraham. De plus, le judaïsme se distingue des autres religions par la croyance que le Messie n'est jamais venu et reste donc attendu. Comme le christianisme avec sa Bible et l'islam avec son Coran, le judaïsme place au centre de sa révélation la *Torah* (la *Loi*). Le port de la *Kippa* (la calotte traditionnelle) est une façon d'affirmer son identité et d'exprimer son respect pour Dieu.

Les principaux groupes du peuple juif sont : les *Ashkénazes*, originaires de l'Europe centrale et orientale, et les *Sépharades*, qui proviennent du bassin méditerranéen et du Proche-Orient. Il y a également les juifs *Mizrahim*, comprenant les *Maghrebins*, et même des juifs noirs, les *Falashas*, qui proviennent d'Éthiopie. Par contre, les juifs que l'on identifie plus aisément, parce qu'ils portent la barbe, les péot

(les mèches bouclées) et le costume noir, sont des *Hassidim*. Effectivement, le hassidisme est une branche très spirituelle du judaïsme orthodoxe qui vit en respect de traditions culturelles datant du 17<sup>e</sup> siècle, émanant d'Europe de l'Est.

Le terme *Shoah*, lui, est un mot hébreu qui signifie « cataclysme ». Ce dernier désigne l'extermination, par l'Allemagne nazie, des deux tiers de la population juive européenne pendant la Seconde Guerre mondiale. La création d'un État juif, Israël, en 1948, fut l'une des conséquences de la Shoah. Un Israélien est un citoyen de l'État d'Israël. Être Israélien est une question de nationalité, non de religion ou d'appartenance ethnique. Justement, on peut être Israélien sans être juif, puisqu'il y a des Israéliens chrétiens et musulmans. La preuve, 20 % de la population israélienne est arabe<sup>1</sup>.

Alors, on ne dira plus il paraît que...!

1. Source : recensement de mai 2006 de l'État d'Israël.

FICHE CULTURELLE

## Parfois... ignorer c'est respecter

par Daniel Théoret

### SITUATION

Vous êtes à l'angle des rues Hutchison et St-Viateur à la suite d'un vol qualifié survenu dans une boulangerie. Aujourd'hui, vous êtes passagère. C'est donc à vous de rédiger le rapport. Vous entrez à la boulangerie et le caissier, qui est de religion juive hassidique, vous accueille. Pour l'instant, il est beaucoup trop perturbé par l'incident et vous devrez compléter sa déclaration pour lui. Pour donner suite à votre première question, il commence à décrire les faits. Vous relevez périodiquement les yeux et constatez qu'il répond toujours en regardant votre confrère. Vous lui posez une autre question et remarquez qu'il s'adresse toujours à votre confrère. Vous interrompez vos questions et le regardez. Après un moment de silence, il se détourne à nouveau de votre regard et demande à votre confrère : « Est-ce que c'est fini ? ». Auriez-vous d'une quelconque manière offensé ce caissier pour qu'il ne vous adresse pas la parole ?

### EXPLICATION

Pour le courant hassidique du judaïsme, comme pour d'autres religions, la femme a un statut très particulier. C'est elle qui est le pilier central de la famille. Selon la Torah, qui est le livre saint des juifs, les hommes ne devrait pas fraterniser avec les femmes. Le mot fraterniser signifie en hébreu : « entreprendre une relation qui pourrait mener à quelque chose de plus "intime" ». L'interprétation que le courant hassidique fait de cette règle est que limiter les contacts homme/femme hors mariage permet de protéger la cellule familiale. Comme dans tout mouvement religieux, certains interprètent les règles de façon plus stricte que d'autres. Pour certains juifs hassidiques, cela signifie qu'ils doivent éviter de parler à une femme par respect pour son statut de mère. D'autres, toutefois, ne verront pas de problème à parler à une policière plutôt qu'à un policier car ils s'adressent au rôle social que vous jouez.

### SUGGESTION

Cette conception des relations homme/femme peut soulever, parfois, des situations inconfortables, qui exigent une grande sensibilité à la diversité culturelle. Votre rôle, en tant que professionnelle, est de faciliter l'échange avec votre interlocuteur. Dans certains cas, cela pourrait signifier de faire intervenir votre collègue masculin pour faciliter la discussion et la prestation de service.



## Capsule linguistique

### Alternative

Je n'ai qu'une alternative : me taire et déplorer que le mot « alternative » soit souvent mal employé ou tenter d'en diffuser l'utilisation correcte.

Une alternative, c'est une situation où il y a seulement deux possibilités entre lesquelles il faut choisir. Les deux options possibles sont les deux termes de l'alternative, et ce, au contraire de l'anglais où *alternative* désigne chacune des possibilités (l'alternative est claire : partir ou mourir). On ne peut dire qu'il y a deux alternatives, mais deux choix, deux issues, deux possibilités, deux voies, qui constituent une alternative.

Alternative est aussi un anglicisme au sens de solution de rechange et, pour être correct, on doit dire en dernier lieu, ou en dernier ressort, et non parler de dernière alternative.

Source : Multi dictionnaire de la langue française.